



Association L'ORIFLAMME
11 résidence de la marlière
62128 WANCOURT

AVENANT AU CONTRAT

CAHIER DES CHARGES & BESOINS TECHNIQUES MILIEU SCOLAIRE ET HOSPITALIER

PROGRAMMATION

Nous apprécions que le programme de la journée soit établi et communiqué en avance. Et que les informations telles que : l'heure de début des animations, le nombre de participants, le nombre de groupes etc. nous soit aussi transmis avant notre arrivée.

Remarque : Les temps relatifs à votre emploi du temps habituel devront être prévus dans le programme afin de ne pas amputer les temps d'animation. Si vous avez des difficultés pour établir le programme, n'hésitez pas à nous solliciter, nous vous aiderons avec plaisir !

LES DÉPLACEMENTS

Nous nous déplaçons directement dans votre établissement. Nos départs se font depuis Bagnols sur Cèze (30) ou Lapalud (84) où nous stockons notre matériel, mais à l'occasion, nous pouvons venir dans votre établissement lors d'une de nos tournées et ainsi réduire les frais de déplacements. Les frais de déplacements sont à votre charge et sont calculés en suivant le barème kilométrique en vigueur (environ 0.6€ / km).

DÉROULEMENT

Nos ateliers durent entre 30 et 60 minutes. Chaque intervenant prend en charge un groupe pour la durée de l'atelier. Cependant, ils ne peuvent être laissés pour responsables des participants, la présence d'un professeur, atsem ou accompagnateur est obligatoire pour encadrer le groupe.

Afin que les animations se déroulent dans les meilleures circonstances et que chaque personne puisse profiter de l'animation et participer, les groupes ne doivent pas excéder **15 à 20 personnes maximum**.

Une pause repas d'une heure est obligatoire pour les événements d'une journée. Selon le temps total de représentation sur la journée, une pause de 20 minutes sera prise l'après-midi.

VÉHICULE

Notre véhicule est un fourgon type Renault Trafic H1L2, avec lequel nous devons pouvoir accéder facilement au plus près de votre lieu d'événement afin de décharger notre matériel. Si les chemins d'accès devaient être étroits, merci de nous en faire part. Aussi, notre véhicule contient notre

www.animation-medievale.fr

contact@animation-medievale.fr



Association L'ORIFLAMME
11 résidence de la marlière
62128 WANCOURT

matériel de travail ; durant toute la durée de notre présence, nous devons pouvoir le garer dans un lieu en sécurité et à proximité immédiate du lieu de prestation. Nous apprécions qu'une place lui soit réservée près du lieu d'intervention et d'hébergement.

INSTALLATION

L'installation de notre matériel peut prendre du temps, nous aurons par conséquent besoin d'avoir accès au lieu d'événement un moment avant le début des animation :

- Le matin même si nous sommes à proximité ou si l'événement commence en après midi
- La veille si votre événement commence au matin.

Si nous devons installer le campement (tentes, échoppes), le terrain doit être meuble afin que nous puissions y planter des sardines et piquets. Comptez environ 30 minutes pour l'installation d'une tente et 30 minutes également pour l'installation des espaces scénarisés.

Les ateliers scénarisés ne sont pas réalisés dans les tentes. Celles-ci sont un décor et un lieu de stockage pour notre matériel. Chaque atelier scénarisé avec sa tente occupe un espace de 25m². Pour certains ateliers, l'organisateur devra fournir tables et chaises (notamment pour la calligraphie et l'héraldique).

L'atelier d'archerie a besoin d'un espace particulier avec fond dégagé de tout passage/flux et d'un espace en longueur de 10m minimum.

Enfin, une pièce devra être réservée aux intervenants et comédiens afin qu'ils puissent se changer. L'organisateur devra mettre à disposition des bouteilles d'eau ou une source d'eau potable à proximité du lieu de représentation ainsi qu'un accès aux toilettes (indépendant de celui du public).

FOND SONORE

Pendant les animations, les intervenants ont besoin de pouvoir s'adresser clairement aux enfants, sans bruit parasite. Aussi, les animations doivent pouvoir être installées dans un endroit calme. Le choix de mettre de la musique ou non, proche des ateliers, revient aux intervenants eux-mêmes.

MÉTÉO

En cas de mauvais temps (pluie, vent), les tentes ne pourront être installées pour des raisons de sécurité. L'Oriflamme se réserve le droit de décider si les tentes peuvent être montées. Les tentes ne sont en aucun cas un lieu de repli en cas de pluie. Dans le cas où nous ne pouvons pas les monter, le prix de celles-ci sera déduit de la facture finale. Quasiment tout notre matériel craint les intempéries

www.animation-medievale.fr

contact@animation-medievale.fr



Association L'ORIFLAMME
11 résidence de la marlière
62128 WANCOURT

(bois, fer, latex...), afin de le préserver L'Oriflamme se réserve le droit de décider de le mettre en sécurité et d'interrompre ses prestations.

LOGEMENT

Dans le cadre d'un déplacement important, nos comédiens devront être logés la veille et/ou le soir même. Chacun doit pouvoir trouver un lit propre avec draps et couvertures (1 lit par personne) dans un logement décent. Ils peuvent être logés à l'hôtel, en mobil home, airbnb ou hébergés ensemble chez un habitant, professeur, parent d'élève etc... Tous doivent disposer de chambre avec un lit par personne. Dans le cas où vous ne souhaitez pas avoir cette tâche à votre charge, nous facturons 80€ par personne et par nuitée.

RESTAURATION

Nos animateurs ont besoin d'un repas chaud, équilibré et conséquent afin d'être au maximum de leurs capacités pour la réussite de la journée. S'ils sont arrivés la veille au soir, le repas du soir et le petit déjeuner sont également à votre charge. Ainsi que le repas du soir du jour d'intervention, s'ils repartent le lendemain matin. Les repas peuvent être pris sur le lieu de votre événement, au restaurant, à la cantine ou chez l'habitant. Dans le cas contraire, une indemnisation de 18€ par repas et par animateur et de 8€ par petit déjeuner et par animateur sera facturée. En cas de régime alimentaire particulier, nous vous informerons par email.

PAIEMENT

Nous demandons le versement d'un acompte de 40% du montant total HT (L'Oriflamme n'est pas soumise à la TVA) pour valider notre venue dans votre établissement. Le reste de la facture sera réglé à l'issue de la prestation par virement bancaire. Dans le cas où nous n'aurions pas pu monter les tentes pour des raisons météorologiques, le prix de celles-ci sera déduit de la facture finale. Des frais d'hébergement ou de restauration peuvent être rajoutés sur la facture finale si ces derniers n'ont pas été pris en charge par l'organisateur. L'acompte est à régler jusqu'à 2 semaines avant la date de l'événement et le solde est à régler dans les 30 jours suivants la réalisation de la prestation. En cas de retard, des pénalités seront appliquées à hauteur de 4,5% chaque semaine.

www.animation-medievale.fr

contact@animation-medievale.fr